Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

SESSION 2014

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

ASSISTANT DE GESTION DE PME PMI

À RÉFÉRENTIEL COMMUN EUROPÉEN

ORGANISATION ET GESTION DE LA PME

Coefficient : 7

Durée : 4 heures

MATÉRIEL(S) AUTORISÉ(S) :

Calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans dispositif de communication externe (Circulaire N°66 186 du 16/11/1999)

Aucun document autorisé

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet comporte 19 pages numérotées de 1 à 19.

AVERTISSEMENT : Dans le souci du respect de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur, les extraits d'articles de presse spécialisés ou non, sont reproduits en leur état originel. Ils sont donc susceptibles de comporter des mots ou expressions de style oral ou professionnel.

Cette étude part de données réelles qui ont été aménagées pour assurer la cohérence du contexte avec les travaux à réaliser.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE

AQUA FORME ET BEAUTÉ

Présentation du cas

- Dossier 1 : Valorisation de l'image de l'entreprise (barème indicatif : 50 points)
- Dossier 2 : Étude d'un projet d'investissement (barème indicatif : 50 points)
- Dossier 3 : Suivi des formalités de départ d'un salarié (barème indicatif : 40 points)

Annexes

- **Dossier 1 : Valorisation de l'image de l'entreprise**

Annexe 1	Entretien avec Renaud Wenck	pages 9-10
Annexe 2	Prise de notes de Renaud Wenck suite à entretien avec la Présidente du basket club de Chauray	page 10
Annexe 3	Extrait du tarif de sponsoring «Les Chamois Niortais» 2014	page 11

- **Dossier 2 : Étude d'un projet d'investissement**

Annexe 4	Informations fournies par Renaud WENCK sur le projet d'investissement	page 12
Annexe 5	Devis de vélos Aqua Bike	page 13
Annexe 6	Planning des cours collectifs	page 14
Annexe 7	Tarifs Aqua Bike	page 15

- **Dossier 3 : Suivi des formalités de départ d'un salarié**

Annexe 8	Mémo de Renaud WENCK	page16
Annexe 9	Contrat de travail de Nathalie RAVIER	page 17
Annexe 10	Extrait de la convention collective du sport	page 18
Annexe 11	Extrait du code du travail	page 19

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE

FICHE D'IDENTITÉ

Raison sociale	AQUA FORME ET BEAUTÉ
Siège social	36 rue de la Gare 79000 NIORT
Téléphone	05 49 28 09 27
Télécopie	05 49 77 57 65
Site web	www.aquaformeetbeaute.com
Statut juridique	Société à Responsabilité Limitée (SARL)
Chiffre d'affaires HT 2013	651 205 €
Capital	7 922,45 €
Activité (code NAF)	9313Z (activité des centres de culture physique)
Convention Collective	Convention collective du sport (3328)
Directeur	Renaud WENCK
Date de création	1992
Effectif	10 salariés

Implanté à Niort depuis le 1er juin 1992, **Aqua Forme et Beauté** est un centre de remise en forme. Il s'agit d'un espace proposant à des adhérents des équipements, un environnement et des prestations d'encadrement visant à l'amélioration de leur condition physique et de leur bien-être.

Aqua Forme et Beauté propose des cours individuels et des cours collectifs entraînants et ludiques, encadrés par des professionnels du sport, pour un public de tout âge et de tout niveau. Une équipe accueillante et dynamique, des choix et des tarifs d'abonnements variés et attractifs rendent accessibles au plus grand nombre l'aquagym, le fitness, l'espace SPA (avec piscines, sauna, hammam et jacuzzi), sans oublier l'institut de beauté.

Dès l'ouverture, Renaud WENCK a travaillé comme coach sportif dans l'entreprise de son père. Il en est maintenant le dirigeant.

L'entreprise connaît un turn-over très faible. Les salariés se sentent bien dans cette structure, dont l'organigramme est présenté ci-après.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE

ORGANIGRAMME

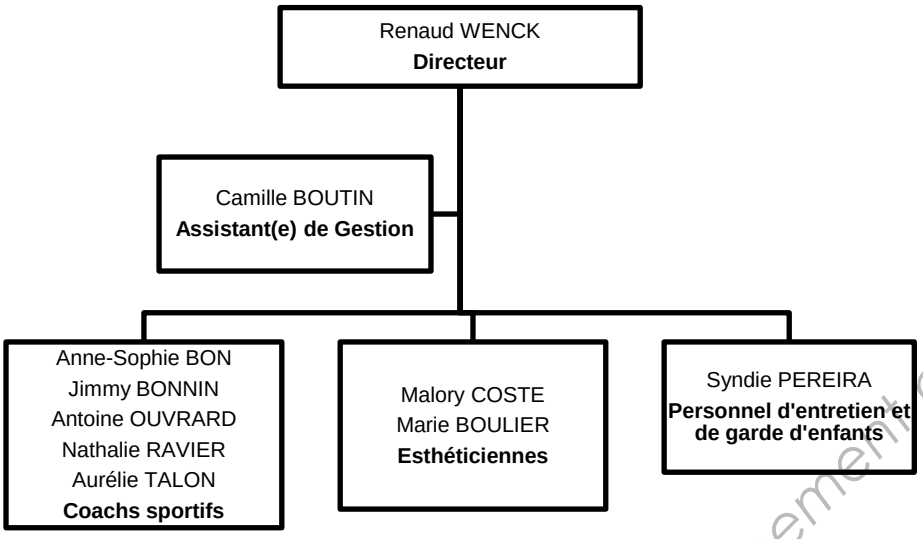

LE MARCHÉ

Parts de marché des entreprises de remise en forme sur Niort, en 2013

Entreprises de la forme	Parts de marché
Aqua Forme et Beauté	44 %
Edenya	26 %
New Forme 79	10 %
Keep Cool	8 %
Urban Gym	6 %
Autres	6 %
TOTAL	100 %

La concurrence est importante à Niort, puisque neuf entreprises de remise en forme se partagent le marché. Renaud WENCK réussit à se démarquer par sa large gamme d'activités. En effet, ses concurrents proposent surtout des activités classiques : salle de musculation, espace cardio-training avec vélos, steppeurs, rameurs…, cours collectifs. Aucun concurrent, pour l'instant, ne dispose de piscine. Cependant, Renaud WENCK a appris qu'un nouveau concurrent envisage de s'installer sur Niort en proposant une activité aquatique.

La clientèle est constituée à 68 % d'habitants de Niort et de son agglomération. La zone de chalandise de l'entreprise s'étend jusqu'à une trentaine de kilomètres autour de Niort. La clientèle comprend 75 % de femmes. Depuis l'ouverture, le père de Renaud WENCK a souhaité proposer une offre orientée vers une clientèle féminine. Il ne voulait pas se situer sur le créneau « musculation » plutôt réservé aux hommes, car la concurrence était déjà très présente à Niort pour ce type de prestation. Son étude de marché avait révélé une opportunité sur le créneau de la remise en forme du fait de la présence, dans le tissu économique niortais, de sociétés d'assurances qui emploient une population majoritairement féminine.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE

Cette stratégie a protégé l'entreprise de la crise des années 2002-2003 dans le secteur des clubs de remise en forme qui avait alors entraîné la fermeture de plus de 700 clubs en France.

À ce jour, l'entreprise se démarque de la concurrence par une offre très complète de prestations dont la composition est la suivante :

Prestations comprises dans un abonnement permettant à l'adhérent :

- ⇨ Un accès à 5 zones d'activités :
  - *deux piscines : l'une pour la pratique de l'aquagym (aqua fun, aqua fitness) et l'autre pour nager ;*
  - *une zone de détente : sauna, bain à remous ;*
  - *une salle de cours collectifs (step, gym tonic, abdos-fessiers,…) ;*
  - *un espace cardio-training (vélos, pédalos, rameurs, steppeurs,…) ;*
  - *un espace musculation (divers appareils traditionnels de musculation) ;*

- ⇨ Un accès à la garderie d'enfants gratuite :
  - *les lundis, mercredis et vendredis de 9 h 15 à 11 h 45 ;*
  - *les mardis et jeudis de 16 h 45 à 19 h 45.*

Prestations supplémentaires pour adhérents et non adhérents :

- ⇨ La possibilité de disposer d'un coach sportif individuel ;
- ⇨ L'accès à l'institut de beauté tout en profitant de la garderie du club ;
- ⇨ La pratique de l'Aqua bike, sous conditions tarifaires.

Renaud WENCK a lancé la nouvelle activité Aqua bike il y a presque deux ans. Les clients pratiquent, en cours collectifs, le vélo en piscine et en musique. Actuellement, ces cours planifiés sont suivis par des clients assidus, et Aqua Forme et Beauté ne peut plus répondre à cette demande croissante. Compte tenu de la forte demande, Renaud WENCK refuse, pour cette nouvelle activité, des clients toutes les semaines. Il s'est constitué une liste de personnes intéressées par l'Aqua bike qu'il n'a pas pu satisfaire pour l'instant.

Ayant choisi de continuer à renforcer la position de l'entreprise sur son segment de marché, Renaud WENCK a décidé d'accentuer la communication commerciale et de développer l'activité Aqua bike.

Vous êtes Camille Boutin, vous avez rejoint la structure il y a quelques semaines pour seconder Renaud WENCK.

En tant qu'assistant(e) de gestion, vous êtes chargé(e) de traiter différents dossiers :

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE

<u>Dossier 1</u> : Valorisation de l'image de l'entreprise

<u>Dossier 2</u> : Étude d'un projet d'investissement

<u>Dossier 3</u> : Suivi des formalités de départ d'un salarié

<u>Recommandations importantes</u>

Chaque dossier peut être traité d'une manière indépendante. Cependant, le candidat ne doit pas négliger l'ordre dans lequel les dossiers sont présentés. Le respect de cet ordre permet de mieux s'imprégner du sujet. Le candidat devra en outre faire preuve de discernement afin de repérer dans les documents annexés l'essentiel de l'accessoire.

Enfin, il est rappelé au candidat qu'il ne doit en cas aucun faire figurer ou apparaître son nom dans la copie mais celui de l'assistant(e) de gestion : Camille Boutin.

Les différentes tâches qui sont confiées au candidat ou à la candidate apparaissent en caractères gras et en italique dans chaque dossier, dans la forme ici retenue pour ce paragraphe.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE

DOSSIER 1

Valorisation de l'image de l'entreprise

ANNEXES 1 à 3

Pour répondre à sa volonté de développement, Renaud WENCK a mis en place un ensemble d'actions de communication. Il souhaite reconduire les mêmes actions dans les prochaines années.

En complément, Renaud WENCK envisage de parrainer une autre équipe sportive. Il a différents contacts avec :

- ⇨ L'équipe masculine du club de football « Les Chamois Niortais » qui évolue au niveau national (3ème division) ;
- ⇨ Le club de basket « B. C. Chauray », situé à Chauray (ville à 5 mn de Niort) dont l'équipe féminine évolue en promotion Excellence Région.

Au cours d'un entretien, Renaud WENCK vous a communiqué des informations sur la campagne précédente, son projet de nouveau parrainage et vous a remis de la documentation.

Vous êtes chargé(e) de :

1.1. Établir une proposition argumentée permettant de choisir l'action de sponsoring la plus adaptée.

1.2. Concevoir le plan de communication de 2015 en intégrant les indicateurs d'évaluation.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE

DOSSIER 2

Étude d'un projet d'investissement

ANNEXES 4 à 7

Les cours d'Aqua Bike en groupe nécessitent la présence d'un professeur qui montre les gestes sur un vélo situé également dans la piscine, pendant les ¾ d'heure de cours. Pour pratiquer l'Aqua Bike, deux types de contrats sont possibles :

- ⇨ ***« OPTION AQUA BIKE »*** : pour les adhérents qui possèdent un abonnement. En souscrivant à cette option, ils pourront pratiquer l'Aqua bike en plus des prestations déjà comprises dans leur abonnement.

⇨ **« AQUA BIKE SEUL »** pour les non adhérents, bénéficiant alors uniquement d'un accès à 1 cours par semaine d'Aqua bike sans aucune autre prestation du club.

Á ce jour, la seconde piscine n'est pas utilisée lors du cours d'Aqua bike. Renaud WENCK a le projet d'investir dans 16 vélos pour augmenter la capacité actuelle du cours ; les 16 vélos seraient installés dans la seconde piscine. Afin que les clients puissent reproduire les gestes du professeur situé dans la 1ère piscine, il envisage l'achat d'une caméra et d'un grand écran. Le cours pourrait alors être projeté aux clients présents dans la seconde piscine. Renaud WENCK pense autofinancer son projet car il dispose des liquidités nécessaires.
Au cours d'un entretien, Renaud WENCK vous a apporté des informations sur son projet et vous a remis différents documents.

Vous êtes chargé(e) d':
2.1. Étudier la pertinence de ce projet d'investissement.

DOSSIER 3
Suivi des formalités de départ d'un salarié
ANNEXES 8 à 11

Nathalie RAVIER, demeurant 1 rue de Solférino à Niort (79000), embauchée au 1er février 2012, a décidé de retourner à Biarritz, ville dont elle est originaire. Elle part rejoindre son conjoint qui s'y est installé depuis un peu plus d'un mois. Nathalie RAVIER quittera Aqua Forme et Beauté le 30 juin 2014. À cette date, la salariée aura effectué son délai de préavis d'une durée d'un mois mais n'aura soldé qu'une partie de ses congés.

Renaud WENCK gère les absences, les congés, les embauches et les départs des salariés. Pour l'aider dans ce travail, il vous a laissé un mémo relatif au départ de Nathalie RAVIER.

Vous êtes chargé(e) de :
3.1. Concevoir les documents à remettre à Nathalie RAVIER lors de son départ.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE

ANNEXE 1 : Entretien avec Renaud WENCK

L'assistant(e) : Pouvez-vous me rappeler les actions de communication actuelles ?

M. WENCK : Oui, bien sûr, j'ai recherché les différents montants. Fin février et fin août, nous distribuons des tracts comportant un coupon pour une séance découverte gratuite dans les boîtes aux lettres de Niort et de son agglomération. Au total, cela nous coûte 7 500 € HT. Nous faisons paraître 3 fois par mois dans la presse quotidienne régionale (La Nouvelle République), un encart publicitaire qui rappelle toutes les prestations de l'entreprise pour un coût annuel de 19 400 € HT. Enfin, au début du printemps et à la rentrée de septembre, nous lançons deux campagnes sur les radios France Bleu Poitou et Alouette FM Niort. Elles nous coûtent respectivement 900 € HT et 1 300 € HT par campagne.

L'assistant(e) : Et le parrainage de l'équipe féminine de volley-ball du club « Volley Ball Pexinois Niort » ? On le reconduit ?

M. WENCK : Oui, certainement. Ce parrainage proposé par le Président du club de volley fonctionne depuis le 5 octobre dernier. Il consiste à offrir un accès gratuit 2 fois par semaine aux installations du club Aqua Form et Beauté pour l'équipe qui évolue en Nationale 1. En échange, nous sommes cités gracieusement comme partenaire lors de chaque match à domicile et bénéficions d'un panneau publicitaire dans la salle financé par le club de volley. Enfin, le logo de l'entreprise figure sur les maillots des joueuses, les programmes des rencontres, les plaquettes, les affiches et le site Internet du club de volley.

L'assistant(e) : Je suppose que c'est cette réussite qui vous incite à créer un nouveau parrainage pour l'année 2015.

M. WENCK : Oui, mais, j'hésite encore dans le choix de l'action à sponsoriser : l'équipe masculine de football « Les Chamois Niortais » ou l'équipe féminine de basket « B.C. Chauray » de Chauray. Il faut que vous m'aidiez à choisir ! Je vous remets les notes que j'ai prises, lorsque j'ai rencontré la Présidente du « Basket Club de Chauray » , le mois dernier et le tarif de sponsoring des « Chamois Niortais » pour l'année 2014.

L'assistant(e) : Avez-vous une idée du nombre de spectateurs qui assistent aux matchs en général ?

M. WENCK : Oui, pour le football, en moyenne, sur 4 000 spectateurs, 20 % sont des femmes et pour le basket, ce taux est de 50 % pour 200 spectateurs. Les deux équipes effectuent le même nombre de matchs.

L'assistant(e) : À part cela, que dois-je prendre en compte ?

M. WENCK : Ce qui est important, c'est que le public visé soit en adéquation avec notre clientèle et que la zone géographique couverte corresponde à notre zone de chalandise. Mais

Base Nationale des sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE

ce qu'il l'est encore plus, c'est le coût. Cette action de communication ne doit pas nous faire dépasser notre budget global de communication.

L'assistant(e) : À combien s'élèvera ce budget en 2015 ?

M. WENCK : Je ne veux pas dépasser 5 % du chiffre d'affaires HT de 2013. Et considérez que le coût des actions en cours restera identique.

En plus, comme nous n'avons jamais dressé un bilan de nos actions, j'aimerais que vous réfléchissiez et proposiez des indicateurs qui permettent d'évaluer chaque action de communication.

L'assistant(e) : Très bien.

ANNEXE 2 : Prise de notes de Renaud WENCK suite à entretien avec la Présidente du basket club de Chauray

ÉQUIPE PREMIÈRE FÉMININE

Géant Casino est le sponsor principal du club de Chauray (il est présent sur les jeux de maillots, de sur-maillots et de survêtements).

Mais d'autres actions de sponsoring sont possibles :

- un panneau réalisé par le club de basket (dimensions : 3 m x 1,50 m) peut être fixé dans la salle des sports de Chauray : participation financière annuelle du sponsor de 990 € HT ;
- un encart publicitaire peut être inséré dans la plaquette distribuée lors des matchs à domicile : participation financière annuelle du sponsor de :
  - pour 1/8ème de page ..... 150 € HT
  - pour 1/4 de page..... 200 € HT
  - pour 1/2 page..... 300 € HT
  - pour 1 page entière..... 500 € HT

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE

ANNEXE 3 : Extrait du tarif de sponsoring « Les Chamois Niortais » 2014

ÉQUIPE MASCULINE

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE

ANNEXE 4 : Informations fournies par Renaud WENCK sur le projet d'investissement

Les équipements :

- 16 vélos : devis proposé en annexe 5
- Combiné : Caméra + Ecran géant + supports : 1025 € HT. Frais d'installation : 225 € HT.
- Ces nouveaux équipements seraient mis en service le 01/01/2015. Il est impossible, à ce jour, de calculer une valeur de revente du matériel en raison des conditions particulières d'exposition à l'humidité.
- La durée d'utilisation des vélos est de 3 ans. Le critère retenu pour leur amortissement est le nombre d'heures d'utilisation au cours de ces trois années soit :
    - 30 % pour la première,
    - 30 % pour la seconde,
    - 40 % pour la dernière car il espère proposer des créneaux horaires supplémentaires.
- Le matériel vidéo serait amorti sur deux ans de manière linéaire.

Les données commerciales et comptables :

- Grâce à ces nouveaux équipements, le responsable proposerait les cours d'Aqua Bike aux personnes inscrites sur liste d'attente aux mêmes créneaux horaires que ceux du planning actuel du centre figurant en annexe 6. Il sait, dès à présent, que les vélos seront occupés au maximum dès le lancement.
- Les autres achats et charges décaissables représentent 82 % du chiffre d'affaires HT généré par cet investissement.
- L'entreprise est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 33,1/3 % du résultat annuel.
- Pour les deux premières années, les créneaux hebdomadaires d'Aqua Bike sont repérés en annexe 6. On prévoit une augmentation de 20% du nombre de créneaux la troisième année. Par créneau, le nombre de places est limité à 16 participants.
- Chaque inscrit ne peut participer qu'à une seule séance hebdomadaire. Chaque créneau peut donc permettre la signature de 16 participants supplémentaires.
- Renaud Wenck estime que les nouveaux participants accueillis grâce à cette acquisition de vélos se répartiraient ainsi :
    - **30 % OPTION AQUA BIKE (adhérents du Club)**
    - **70 % AQUA BIKE SEUL (non-adhérents du Club)**
- Le critère d'analyse privilégié est le délai de récupération des capitaux investis.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE

ANNEXE 5 : Devis de vélos Aqua Bike

S.A.S. WATERFORM
Département Ellipse
19, rue Maurice Ravel
25200 Montbéliard France
Tél. : +33 (0)3 81 90 56 56
Fax : +33 (0)3 81 90 59 67
Site : www.waterform-ellipse.com
SIRET : 52187652400013
APE : 9311Z
N° TVA intracommunautaire : FR 17521876524
SAS au capital de 5 000 €
R.C.S. Belfort 521876524

CLUB AQUAFORME ET BEAUTÉ

36 rue de la Gare

79000 NIORT

DEVIS

Code Client : N 3639

Date	Numéro
2 mai 2014	D 4517

Réf	Désignation	Qté	PU HT	Rem %	PU net HT	TOTAL HT
10002	Aqua Bike Hydrorider – modèle professionnel en acier Garantie 2 ans (hors pièces d'usure)	16	1 747,49	21,32	1 375,00	22 000,00
PTRANS	Participation aux frais de transport	1	270,00		270,00	270,00

Adresse de livraison : idem adresse libellé devis

Montant HT	*TVA*	*Montant TVA*			
22 270,00	20 %	4 454,00		Total net HT	22 270,00
				Total TVA	4 454,00
PAYABLE A RÉCEPTION				***TOTAL TTC***	***26 724,00***

Date de validité du devis : jusqu'au 30/01/2015

Exemplaire à retourner signé
« Lu et approuvé »

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE

ANNEXE 6 : Planning des cours collectifs

PLANNING DES COURS

A partir de janvier 2014

CLUB Aquaforme
Aquagym - Fitness - Coaching

36, rue de la Gare - NIORT
Tél. **05.49.28.09.27**

HORAIRES D'OUVERTURE
Du Lundi au Vendredi non stop de 9 à 21 h
Le Samedi 9 h 30 - 13 h

GARDERIE GRATUITE
Lundi, Mercredi, Vendredi 9 h 15-11 h 45
Mardi, Jeudi 16 h 45-19 h 45

AQUAGYM

Aqua Bike * en option

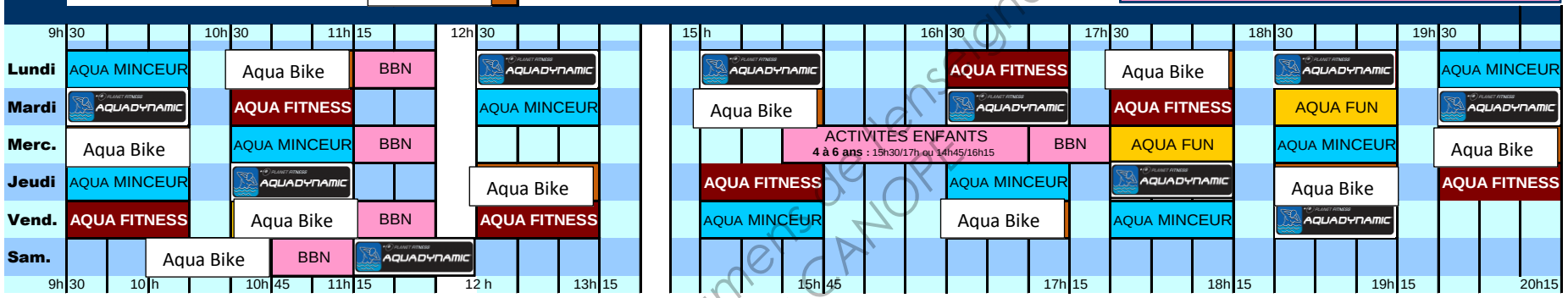

FITNESS

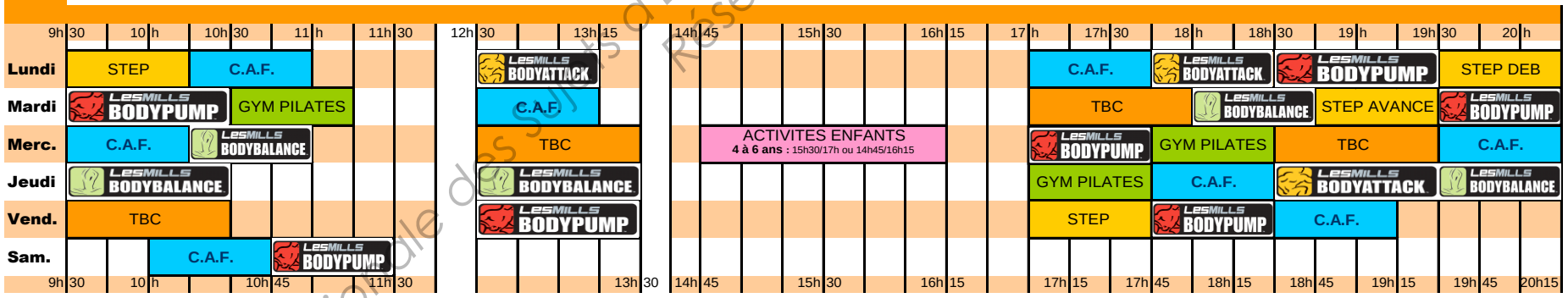

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE

ANNEXE 7 : Tarifs Aqua Bike

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE

ANNEXE 8 : Mémo de Renaud WENCK

De R. WENCK

À l'assistant(e)

MÉMO

Vous préparerez le reçu pour solde de tout compte et le certificat de travail de Nathalie RAVIER.

Vous trouverez dans son dossier son contrat et un extrait de la convention collective nécessaires à vos calculs.

Voici les éléments complémentaires pour déterminer le montant à lui verser au 30 juin 2014 :

- Nathalie Ravier n'a pas pu prendre l'ensemble de ses congés payés, donc une indemnité brute de 769,11 € lui est due.
- Les cotisations salariales représentent 21,7 % du salaire brut.

N'oubliez pas la prime d'ancienneté.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE

ANNEXE 9 : Contrat de travail de Nathalie RAVIER

SARL Aqua Forme et Beauté
Au capital de 7922,45 €
Siret 387 555 220 00012
TVA FR 04 387 555 220
36 rue de la Gare
79000 NIORT

Tél. 05 49 28 09 27

Mme Nathalie RAVIER
1 rue de Solférino
79000 NIORT

Niort, le 20 janvier 2012

CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE INDÉTERMINÉE

Le Club Aqua Forme et Beauté, représenté par Renaud WENCK engage Nathalie RAVIER à durée indéterminée à compter du 1er février 2012, à temps complet (35 heures hebdomadaires) au poste de professeur de sport.

Vos différentes tâches consistent à conseiller les adhérents sur les appareils, à donner des cours collectifs de gym et d'aquagym, à tenir l'accueil du Club.

Vous dépendez de la convention collective du sport (3328) et à ce titre votre qualification se situe dans le groupe 4. Votre salaire est fixé au salaire minimum conventionnel (SMC) de ce groupe soit actuellement 1 638.55 €.

Une prime d'ancienneté vous sera versée selon les conditions prévues dans la convention collective du sport affichée dans l'entreprise.

Vous pourrez être amenée à effectuer des heures supplémentaires pour les besoins du service.

Fait à Niort, le 20 janvier 2012.

La salariée :
N. RAVIER

Le gérant :
R. WENCK

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE

ANNEXE 10 : Extrait de la convention collective du sport

Article 9.2 – Rémunération

9.2.1 - Salaires minimums conventionnels (SMC)

La rémunération individuelle est librement fixée par l'employeur au regard des exigences du poste considéré (degré d'autonomie, de responsabilité et de technicité requis) et des compétences du salarié (formation professionnelle, expérience acquise,...). L'horaire pris en compte pour la détermination des minima est l'horaire correspondant à la durée légale, ne tenant pas compte des heures supplémentaires.

Le SMC est fixé à :

- 1 313,47 € au 1er janvier 2012
- 1 335.80 € au 1er septembre 2012
- 1 355,84 € au 1er janvier 2013
  Pas de revalorisation depuis cette date.

Pour les groupes 1 à 6, le salaire mensuel brut ne peut pas être inférieur aux salaires définis par le tableau ci-dessous.

GROUPE	NIVEAU	MAJORATION
Groupe 1	**Employé**	SMC majoré de 5,21 %
Groupe 2	**Employé**	SMC majoré de 8,21 %
Groupe 3	**Technicien**	SMC majoré de 17,57 %
Groupe 4	**Technicien**	SMC majoré de 24,75 %
Groupe 5	**Technicien**	SMC majoré de 39,72 %
Groupe 6	**Cadre**	SMC majoré de 74.31 %

9.2.3 - Prime d'ancienneté

La prime d'ancienneté doit figurer sur une ligne séparée du bulletin de paie. Elle est versée mensuellement au prorata du temps de travail effectif et est soumise à cotisation.
Chaque employeur met en place un dispositif d'ancienneté dans le respect des dispositions suivantes pour les salariés des groupes 1 à 6.

9.2.3.1 - Ancienneté d'entreprise

1. Une prime égale à 1 % du SMC du groupe 3 est accordée à tous les salariés justifiant de 24 mois de travail effectif.
De plus, une prime exceptionnelle d'ancienneté égale à 5 % du SMC du groupe 3 sera versée aux salariés du groupe 1 au bout de 3 ans d'ancienneté dans l'entreprise.

2. Tant que le taux total de la prime d'ancienneté n'est pas égal à 15 %, le taux de cette prime est augmenté de 1 % après chaque nouvelle période de 24 mois de travail effectif.

Base Nationale des sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE

ANNEXE 11 : Extrait du code du travail

Article L1234-20 modifié par la loi n°2008-596 du 25 juin 2008 - art. 4

Le solde de tout compte, établi par l'employeur et dont le salarié lui donne reçu, fait l'inventaire des sommes versées au salarié lors de la rupture du contrat de travail.

Le reçu pour solde de tout compte peut être dénoncé dans les six mois qui suivent sa signature, délai au-delà duquel il devient libératoire pour l'employeur pour les sommes qui y sont mentionnées.

www.legifrance.gouv.fr

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE